

Politique environnementale et énergétique 2016-2020 Prolongation 2021



AIR ET ÉMISSION



ÉNERGIE



EAU



BIODIVERSITÉ



AMÉNAGEMENT ET
CONSTRUCTION DURABLE



DÉCHETS

Le Groupe ADP détient et exploite 25 aéroports à travers le monde. Le périmètre de notre politique environnementale 2016-2020 s'étend aux 3 aéroports de la région parisienne - Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget - ainsi qu'aux 10 aérodromes d'aviation générale et l'héliport d'Issy les Moulineaux. Avec 108,1 millions de passagers sur nos deux principales plateformes, Aéroports de Paris SA se maintient au premier rang des groupes aéroportuaires européens.

Face à l'urgence climatique et environnementale, nous avons renforcé notre engagement dans la lutte contre le dérèglement climatique en 2019, en nous fixant l'objectif de zéro émission nette de CO₂ d'ici à 2050 pour Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, en adéquation avec l'objectif des accords de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.

La crise sanitaire mondiale de la Covid-19 a provoqué un effondrement du trafic aérien, affectant profondément notre groupe, tout en démontrant la nécessité de faire de la performance environnementale une boussole de notre action. Les liens entre RSE, stratégie et gouvernance d'entreprise ont été renforcés avec la création du Comité RSE du Conseil d'Administration d'Aéroports de Paris et la mise en place d'un comité d'orientation RSE. Ainsi, les enjeux RSE sont plus que jamais au cœur de notre stratégie, avec une politique environnementale et énergétique volontariste et ambitieuse, menée en collaboration avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Compte-tenu de la crise sanitaire et économique, la présente politique, alignée sur les engagements du plan stratégique 2016-2020 du Groupe ADP, n'a pas pu être révisée en 2020. Elle est prolongée d'une année et renforcée par la même occasion, pour 2021.

Paris, janvier 2021



Augustin de ROMANET,
Président-directeur général

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE 2021

NOS PRINCIPAUX ENGAGEMENTS – JANVIER 2021

Biodiversité

Définir et mettre en œuvre un **plan de gestion écologique de nos aménagements** et décliner les schémas directeur biodiversité de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly en stratégie biodiversité

Réaliser une étude biodiversité pour les projets structurants et pour la totalité de nos aéroports

Diminuer de 70 % la consommation de produits phytosanitaires entre 2008 et 2021

Aménagement et construction durable

Certifier 100 % de nos bâtiments immobiliers par un label environnemental (HQE, BREEAM ou autre)

Élaborer un référentiel d'aménagement durable de nos plateformes aéroportuaires

Tenir et mettre à jour un SIG des études de sol

Déchets

Atteindre 45 % de taux de valorisation matière des déchets non dangereux internes en 2021

Notifier un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la gestion des déchets et mettre en place un outil permettant de tracer la gestion des déchets de chantier

Proposer le service de collecte des biodéchets auprès de 100 % de nos clients en 2021 et suivre l'utilisation par les clients de ce service

Air et émissions

Maintenir l'ACA* niveau 3 (optimisation) en 2021 pour nos 3 principaux aéroports et préparer l'obtention de l'ACA niveau 4 (transformation) pour 2022 pour nos 3 principaux aéroports

Atteindre 30 % de véhicules propres (hybrides, électriques...) dans notre flotte de véhicules légers en 2021

Limitier les émissions des avions au sol et des GSE**

Poursuivre les actions permettant de réduire les émissions des accès à nos aéroports et des circulations internes (PDE***)

Energie

Atteindre la **neutralité carbone d'ici 2030** pour les 3 plateformes parisiennes et le **zéro émission nette d'ici 2050** pour Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly

Diminuer les émissions de CO₂ de 65% en absolu par rapport à 2009

Améliorer notre efficacité énergétique de 7% sur la période 2016-2021

Établir la part des énergies renouvelables dans notre consommation finale à 10 % en 2021

Atteindre 100 % de l'électricité achetée d'origine renouvelable

Déployer une feuille de route numérique responsable

Eau

Actualiser le plan d'action pour réduire la consommation interne d'eau potable par passager et renforcer le comptage en augmentant le nombre de compteurs spécifiques par client

Poursuivre l'amélioration de la gestion des pollutions hivernales

